Bulletin d'informations Municipal d'UGNY LE GAY

n° 25

Lundi 3 Décembre 2001

Responsable de la Publication: Jean-Paul GOYHENECHE

Responsable de la rédaction: Catherine FOURNET

ÉDITORIAL

Tiens ?! Un bulletin municipal!
Quelle agréable surprise!

Le Maire de notre commune se remettrait-il à s'occuper de nous, ou comme certains le disent sous le manteau, maintenant qu'il est réélu, il s'en fout !

Que nenni, chers concitoyens, mais comprenez aussi... Ainsi va la vie, et il est parfois nécessaire de faire des choix et de décider des priorités que nous devons assumer, au risque de mécontenter certains. C'est ainsi que ces quatre dernier mois, j'ai préféré privilégier ma vie familiale et mes activités professionnelles, plutôt que les problèmes municipaux, comme je l'avais fait durant les 6 années de mon premier mandat.

Je l'ai fait aussi parce que, comme je l'avais bien stipulé dans une lettre aux habitants après mon élection du 23 mars 2001, « ...je compte conduire les affaires de la commune en partageant cette charge avec tous les conseillers. Car s'il y a une chose qui me tient à cœur c'est la participation active de tout le conseil municipal aux prises de décisions. »

Ces paroles, il est urgent que les conseillers municipaux s'en imprègnent car elles sont pour moi irréversibles. Conscient de mes responsabilités, **j'ai le devoir de préparer ma succession et de mettre en place un fonctionnement qui puisse me permettre de m'en aller sans que les affaires municipales en souffrent le moins du monde!**

Après moi le déluge n'a jamais été ma devise et je compte bien le prouver durant cette mandature.

Les nouveaux conseillers sont remplis de bonnes volonté mais il leur faut encore un peu de temps pour bien prendre le rythme et la mesure de leur mission.

Gageons que la fraîcheur de leur analyse et la qualité de leur engagement sauront apporter à la mise en place du projet communal une aide efficace et un enthousiasme certain.

C'est en ces temps de gestion communale très difficile tout le bien que je souhaite à notre village.

Jean-Paul Goyhénèche

A partir du 1er décembre,
le secrétariat de Mairie sera fermé à partir de 18 h le Vendredi.
Le Maire reçoit le samedi matin sur rendez-vous

AGENDA

Vendredi 7 décembre 14 h 30

Salle de la Mairie, l'après-midi d'information EURO pour tous les retraités

Samedi 15 décembre 14 h 30

Spectacle de Noël (gratuit) pour les personnes âgées au Forum de Chauny.

Dimanche 16 décembre 16 h 00

Salle de la Mairie, rendez-vous avec le Père Noël pour tous les enfants et les grands.

Dimanche 23 décembre

Le Père Noël viendra à la rencontre des enfants dans les rues du village.

Dimanche 6 janvier 11 h 30

Présentation des vœux du Maire

Début du mois de janvier

Repas des anciens à la salle de la Mairie.

Rappelez-vous! L'année dernière le père Noël était passé dans un beau traîneau attelé!

PDF created with FinePrint pdfFactory trial version http://www.pdffactory.com

LA VIE DU VILLAGE

OPERATION BRIOCHES

Comme tous les ans a eu lieu la vente des brioches au profit des papillons blancs (APEI, Association pour l'enfance handicapée).
Merci aux habitants et bravo aux bénévoles du CCAS.... Merci à Marcel, Jean-Louis, Huguette et Josiane.....
1652 francs ont été réunis par les habitants du village afin de venir en aide à l'Association.
Bravo et merci pour votre générosité.

LES JARDINIERS DE FRANCE

L'Association des Jardiniers de France a le plaisir de vous informer qu'elle jouit maintenant d'un correspondant local en la personne de Raymond BOUCHER que nous connaissons tous...
A l'occasion, nous serions heureux de créer une association de jardiniers qui pourraient rendre à notre commune de multiples services :

- fleurissement du village,
- concours des maisons fleuries,
- réunions de jardinages,
- bourse d'échanges,
- participation aux manifestations locales.

Tous ces services je crois intéresseront bon nombre d'entre vous. Si vous êtes une bonne dizaine de citoyens de ce village partants, il n'y a pas à hésiter :

L'ACTION SOCIALE ET LE CCAS

Si vous avez besoin de réaliser des démarches administratives ou aides de toutes natures, ne restez pas seuls, à Ugny le Gay les délégués de l'Action Sociale sont prêts à vous rendre service dans la mesure de leurs possibilités.
Contactez-les individuellement ou par la Mairie : Huguette MENNECART, Marcel LELONG, Patricia BISIAUX, Catherine FOURNET, Patricia BONNARD, Jocelyne LANGLET, Joël THEVENIN, NECART, Corinne THEVENIN, Nathale MENNECART, Jean-Paul GOYHENECHE et Jjean-Louis GAMBART. Ils sont là pour vous aider et vous conseiller et souhaitent vivement renforcer l'action sociale à Ugny le Gay.

Le CCAS s'est réuni le Vendredi 24 novembre avec à l'ordre du jour : les colis de Noël, les bons d'achat et le repas des anciens.
Les colis et les bons d'achat sont maintenus et une bonne nouvelle les accompagne, à la place du goûter des Anciens sera offert un repas le midi. La date arrêté serait le Samedi 12 janvier à midi. Le CCAS espère voir le nombre de participants augmenter et invite tous les Anciens à y participer. *Catherine FOURNET*

LA COMMISSION CONSULTATIVE

Le Conseil Municipal a la charge de nommer 10 personnes environ d'ici la fin de l'année qui souhaiteraient se réunir pour donner leur point de vue sur deux sujets essentiels : le Code de la bonne conduite du villageois et la Charte pour la propreté des rues mais aussi sur tous les services collectifs : eau potable, assainissement, électricité, collecte des ordures ménagères...

Il nous semble évident que votre avis est important et qu'en travaillant tous ensemble sur l'étude des projets, nous ne pourrons qu'aboutir à un résultat de qualité. Le but de ces réunions est d'éclairer le Conseil Municipal en vue des décisions à prendre et d'entendre le point de vue des citoyens.
Les conseillers municipaux ont pour missions de vous en parler individuellement afin de constituer le groupe de travail. *Catherine FOURNET*

DES NOUVELLES DU COMITE DES FÊTES

Le 28 septembre dernier, le Comite des Fêtes a tenu son Assemblée Générale. Il en ressort un bilan positif, tant financier que d'activités, bien que l'on remarque que toutes les manifestations n'ont pas le succès attendu auprès de la population. Le Comité est donc reparti pour une année de manifestations.
Le 24 novembre,(croyant répondre à une demande de certains, **tous** les villageois étaient invités à faire la fête à la Guinguette !
C'est certain, un bus n'a pas été nécessaire pour se rendre à Marest-Dampcourt, mais les participants n'ont pas regretté le voyage, et se promettent de le refaire !
Noël arrive, Noël est là ! Et le Comité des fêtes vous propose, cette année encore, de décorer vos maisons pour que notre village brille de ses milles feux et illumine les cœurs ! Chaque participant sera récompensé lors d'une soirée en début d'année. On en reparlera.
Le 16 décembre prochain, à 16 h , salle de la

Suite page 3

PDF created with FinePrint pdfFactory trial version http://www.pdffactory.com

Mairie, le Père Noël a rendez-vous avec tous les enfants du village (qui ont été sages !). Au programme super goûter, distribution des friandises et des cadeaux et en exclusivité
SUPER SPECTACLE DE CLOWNS MUSICAUX, à ne surtout pas rater !!!
Le 23 décembre, les enfants pourront retrouver le Père Noël qui sillonnera les rues du village avec sa hotte pleine de bonbons comme toujours !
En attendant toutes ces réjouissances, le Comité des Fêtes vous souhaite de bonnes fêtes et à l'année prochaine.

LES DOSSIERS DE LA COMMUNE

Et le Conseil Municipal alors ... il travaille!...

Et bien le Conseil s'est réuni Vendredi 16 novembre et vous porte haut et clair les dernières nouvelles.
Le budget supplémentaire a été voté de façon à pouvoir payer Huguette MENNECART et le bus qui conduit les enfants à l'école de Villequier-Aumont. Il faut savoir qu'actuellement le coût de cette opération revient à 93000 F, alors nous nous demandons si cela peut durer sur le long terme.
Quelles solutions faut-il apporter ?
Acheter un minibus qui pourrait servir à d'autres actions communales et sociales??
On s'interroge !
D'autres sujets sont également à l'ordre du jour :

- la propreté des rues
- les ordures ménagères
- les chemins ruraux

Les ordures: une préoccupation majeure!

LA PROPRETE DES RUES

Ça y est! ça recommence !

Cette année encore, le temps des constatations malheureuses est revenu, Ugny le Gay s'est paré à nouveau de routes boueuses et dangereuses. Nous avons bien à l'esprit que nos agriculteurs « ont le droit de travailler » et loin des villageois, l'idée de les en empêcher, ils considèrent qu'il est du devoir de tous, y compris des agriculteurs de nettoyer les routes à la fin de leur journée de labeurs.
Par chance, aucun accident n'est encore arrivé aujourd'hui mais les mauvais jours sont loin d'être terminés, alors à qui incombera la responsabilité ? Nous rappelons que nous avons toujours privilégié le dialogue, pensant juste que le civisme et le respect d'autrui étaient à la porté de tous mais il semblerait que l'on se soit trompé et que des mesures plus draconiennes vont devoir s'appliquer.
Les gendarmes commencent à apprécier notre village, non parce qu'il y fait bon vivre mais parce qu'ils se régalent de constats bien décevants. De plus, l'employé du village n'est pas rémunéré pour balayer la chaussée tous les jours mais bien d'autres missions l'attendent.
Chacun doit-il balayer devant chez lui ?
Alors, faisons l'effort pour notre sécurité et pour celle de nos enfants, faisons tout simplement preuve de bonne éducation !

Catherine FOURNET

LES ORDURES MENAGERES

Chers habitants, je sais au combien vous attendez des nouvelles sur ce point alors les voilà.
Monsieur le Maire s'est penché sur le sujet en envoyant plusieurs courriers aux entreprises s'occupant du ramassage des ordures ménagères sur notre région qui malheureusement n'ont pas répondues à l'exception de deux : La DECTRA et GURDEBECKE.
Cette dernière propose un ramassage tri sélectif simplifié, ordures ménagères et verres? et les encombrants une fois par semaine.
Ce contrat après étude du Maire et du Conseil Municipal a été retenu et prendra effet en janvier 2002. La charge sera approximativement de 350 F par an et par habitant.
J'en profite également pour vous recommander de vous débarrasser de vos encombrants progressivement sur plusieurs semaines de façon à ce que tout puissent être retiré des trottoirs du village.
Merci de votre compréhension.

Catherine FOURNET

PDF created with FinePrint pdfFactory trial version http://www.pdffactory.com

INFOS DIVERSES

LES CHEMINS RURAUX

La Commission des Travaux se réunira le 14 décembre prochain. Les membres de la commission étudient l'état des chemins ainsi que les différents matériaux pouvant servir à remblayer. Cette commission a tout à fait conscience que les chemins ruraux doivent être entretenus mais aussi et surtout respectés par tous les usagers, à pied, à cheval, en VTT ou encore par les machines agricoles.
Nous soulignons que l'entretien des chemins est une volonté et non une obligation communale.

Catherine FOURNET

Les chemins se dégradent!
A qui la faute???...

LA GENDARMERIE NATIONALE RECRUTE

Dans le cadre du développement des métiers de la Gendarmerie Nationale, nous vous informons que 12000 emplois sont proposés par an au plan national. Des tests d'aptitudes destinés aux hommes et femmes de 18 à 35 ans se déroulent à Amiens chaque semaine. A l'issue de ces tests un stage de formation rémunéré de 12 mois est proposé (7890 F net).

Trois niveaux de recrutement sont proposés :
- moins de 26 ans : gendarme adjoint, sélection à Amiens, tests type QCM.
De 18 à 28 ans : soutien technique et administratif, diplômes relatifs génie civile, comptabilité, mécanique...
- concours annuel futurs officiers : ingénieurs du 3ème cycle scientifique et technique.

Contactez le Centre d' Information et de Recrutement de la Gendarmerie :
1 rue Caumartin 80000 AMIENS
Tél : 03 22 721 222
E-mail : cir.gendarmerie.amiens@wanadoo.fr
Visitez le site : **www.defense.gouv.fr/gendarmerie**

La communauté de communes

Lettre ouverte aux maire ruraux

Voilà maintenant plus de trois mois que nous nous sommes réunis pour la dernière fois !… Aujourd'hui, qu'en est-il de notre communauté de communes ? Nous avions décidé de présenter des projets communs afin de les voir porter par l'institution territoriale. Or rien de tout ce la ne s'est réellement produit…
Nous continuons à végéter dans une douce somnolence, comme des zombies soporifiés par le discours verbeux et technocrate de fonctionnaire manipulateur !

Chaque document qui m'est donné de recevoir de notre communauté me laisse à penser que notre bureau exécutif a de moins en moins envie d'exécuter (nos volontés).

Le monde rural, aujourd'hui en pleine mutation, se cherche une voie de développement fiable et essaie tant bien que mal de supporter la grave crise qu'a subi de plein fouet notre agriculture . Les dirigeants qui président à notre destinée, plus préoccupés de leur avenir politique que de l'intérêt général, se soucient fort peu de l'intérêt de nos petites collectivités, qui, si elles sont incapables de se mobiliser autour d'un projet fort et ambitieux qui prenne en compte leur développement, compteront bientôt comme quantités négligeables !

Mieux vaut laisser « crever » les petites communes, pour pouvoir les avaler dans un avenir plus ou moins proche.

Et c'est bien pour cela, mes chers collègues ruraux, que je vous exhorte à réagir, avant qu'il ne soit trop tard , avant que, comme on dit chez nous, la « cabane soit tombée sur le chien » !
Il faut absolument décider le conseil communautaire à engager, immédiatement et sans délai, les décisions sur les chantiers vitaux qui président à l'avenir de nos communes :

_ l'assainissement.
_ la collecte et le traitement des ordures ménagères.

A plus long terme, il s'agira aussi de prendre les décisions indispensables à l'aménagement de l'espace rural avec comme fil directeur le devenir de l'économie agricole.
Hors comme je l'ai fait remarquer lors de la réunion de la commission culture du 24 octobre, **le seul volet qui soit passé à la trappe dans les contenus de la charte de coopération inter territoriale est bien le volet agricole !**
Comment les élus ruraux vont-ils accompagner la reconversion agricole que les communes rurales vont subir si les outils institutionnels pour agir sur ce problème leur sont confisqués ?
Aujourd'hui plus aucun agriculteur ne tient le rôle de « jardinier de la campagne », faute d'incitation des pouvoirs publics, y compris de ceux la communauté de commune... Et notre environnement rural ressemble de plus en plus à un champ de bataille…

JP Goyhénèche

PDF created with FinePrint pdfFactory trial version http://www.pdffactory.com